

FLASH  
**ACTIONS**



**ÉGALITÉ POUR  
TOUTES ET TOUS**



**MIXITÉ DES ACTIVITÉS ET  
DES JEUX**

# LE PROJET

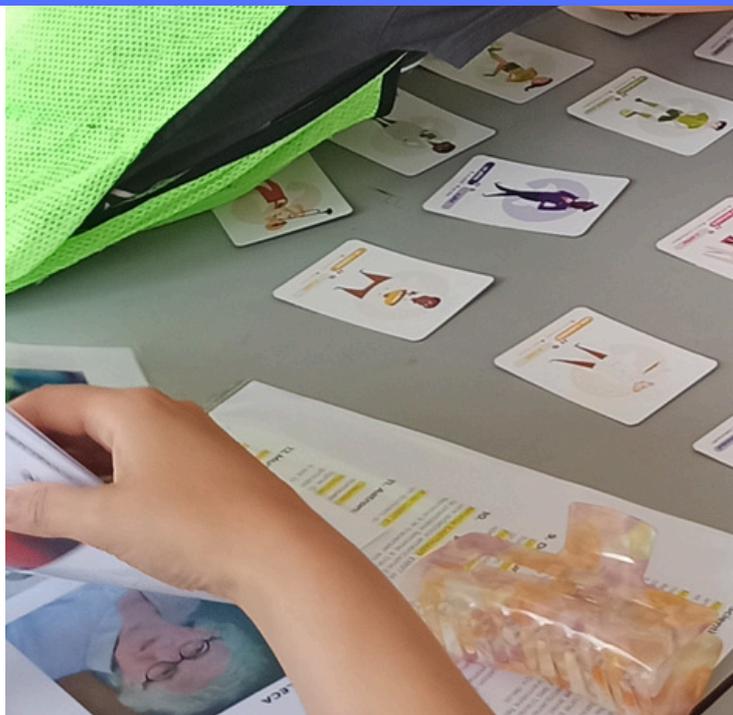
## LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse souhaite proposer **des environnements d'apprentissage plus inclusifs et égalitaires pour préparer les enfants à vivre et à travailler dans une société diversifiée et inclusive.**

En proposant des jeux et activités mixtes aux jeunes enfants, on agit positivement sur le développement social, émotionnel et cognitif des enfants.

En participant à des activités mixtes, les enfants sont exposés à des **rôles et des comportements qui transcendent les stéréotypes de genre traditionnels.**

Cette ouverture aide à réduire les préjugés et à promouvoir l'égalité des sexes dès le plus jeune âge répondant ainsi à l'obligation donnée aux collectivités d'agir pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes.



## TROIS SERVICES MOBILISÉS EXPLIQUENT

### *Ressources humaines*

#### *Egalité femmes - hommes*

La CAPG, via ce nouveau projet, répond au double objectif : proposer des **plans d'actions** pour agir pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les services et **déployer localement des actions favorisant la mixité** dans le cadre de la signature de la charte **"Objectif M"** aux côtés de ses partenaires "Bouge ta boîte" et "Les Premières Sud".

Les jeux et activités mixtes proposés dès le plus jeune âge favorisent l'inclusion, le partage et la tolérance. Ce projet est inscrit au Plan Egalité femmes hommes 2024-2026 de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

### *Affaires culturelles*

Dans le cadre du dispositif « Plan Mercredi », les trois services ont mis en œuvre **des médiations** favorisant l'égalité et l'inclusion à partir de livres et jeux pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'égalité pour toutes et tous durant des ateliers ludiques.

Ce projet transversal s'inscrit dans le plan triennal Egalité femmes hommes qui encourage les actions pour lutter contre les inégalités et pour favoriser mixité, égalité et inclusion dans les activités proposées par les accueils de loisirs.

### *Jeunesse et sports*

Dans le cadre de son engagement à l'amélioration de la qualité éducative des temps périscolaires, le service jeunesse a intégré le **dispositif PLAN MERCREDI** en septembre 2023

Ce plan proposé par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, en cohérence avec le Projet Educatif De Territoire (PEDT), offrent **4 axes majeurs de travail dont : l'inclusion** et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs. L'occasion de déployer des actions favorisant l'égalité et l'inclusion.

# RETOURS

## UNE JOURNÉE DEDIEÉE A LA MIXITÉ CHEZ LES 5-8 ANS

Le 12 juin 2024, c'était la journée territoriale "**A mixons-nous**" et une multitude d'idées qui fusent. Durant plusieurs semaines, les équipes des centres de loisirs de la CAPG ont été sensibilisées et accompagnées pour créer des jeux et activités exempts de genre. Il s'agissait d'inventer, de créer, de proposer des jeux et des activités luttant contre ces inégalités dans tous les domaines de la société. Après une phase de sensibilisation générale assurée par la référente Egalité, les équipes ont été accompagnées par le médiateur culturel dans leur découverte d'outils spécifiques.

Une opération qui aura mobilisée les accueils de loisirs 5 - 8 ans du service jeunesse des communes d'Auribeau sur Siagne, de Peymeinade, du Tignet, de Spéracèdes, de Cabris, de Saint-Cézaire sur Siagne, de Saint-Vallier de Thiey et de Séranon.

## EN QUELQUES CHIFFRES

- **1 journée thématique**
- **1 matinée de cohésion** et mise en commune
- **8 accueils de loisirs** réunis
- **17 animateur.trices** engagé.es
- **7 ateliers de sensibilisation** destinés aux agent.es
- **138 enfants** accueillis
- **90 agent.es** sensibilisé.es
- **5 activités jeux sportifs et collectifs**
- **4 activités memory** des métiers et des émotions, jeu des 7 familles de femmes inspirantes, origami personnages
- **1 « salon » de lecture** (lieu d'échanges)





# JURIDIQUE

Les centres de loisirs en France, tout comme les établissements scolaires, sont soumis à des obligations légales en matière d'égalité, notamment concernant l'égalité entre les sexes et la lutte contre les discriminations.

- **La loi n°2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations** interdit toute forme de discrimination, y compris celles fondées sur le sexe, dans l'accès aux services, y compris les activités de loisirs

Les centres de loisirs ont l'obligation d'organiser des activités de manière à respecter la mixité, c'est-à-dire en évitant de séparer les garçons et les filles sauf lorsqu'une telle séparation est justifiée pour des raisons spécifiques.

Les centres de loisirs doivent également contribuer à la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons. Cela se traduit par la mise en place d'activités qui encouragent l'égalité des sexes, l'adoption de pratiques pédagogiques non sexistes, et la sensibilisation des enfants à ces questions

Les responsables et les animateurs des centres de loisirs doivent être formés et sensibilisés aux questions d'égalité et de lutte contre les stéréotypes de genre.

Les centres de loisirs doivent également prendre en compte toutes les formes de diversité (sociale, culturelle, de genre) dans l'organisation de leurs activités. L'objectif est de s'assurer que chaque enfant se sente inclus et valorisé, indépendamment de ses caractéristiques personnelles.

Les centres de loisirs doivent informer les parents de leurs engagements en matière d'égalité et de mixité. Cela inclut la communication sur les valeurs et les règles du centre ainsi que sur les actions mises en place pour promouvoir l'égalité des sexes.

*Extraits fournis à titre d'exemple, liste non exhaustive*



## REMERCIEMENTS

**Pour la CAPG** : Frédérique KLOUMAN - Patricia MERCHIER - Ophélie MOREL - Marine PASCAL - Nais AMIRATTI - Jean-louis DJIGHALY - Alexis GUIGON - Cindy RUBIO - Patricia MERCHIER - Yohan GUEDDI - Aurélie BOUMATTI - Laurence PAYEN - Ines EL HAMECH - Monique GIANARIA - Alisson DALMASSO - Amandine VILLAESPESA - Ines CHARLES - Lise MACIEJEWSKI - Cédric ALLARD - Rachel LUKAS Service Jeunesse et Sports - Laurent POUPPEVILLE - Noélie MALAMAIRE Direction des Affaires Culturelles - Maud BERGERET Direction des Ressources Humaines - Vera TARCZYLO-HEIDTMANN Service Juridique.